fidélité au gouvernement pendant qu'il remplissait les fonctions de chapelain dans la milice de Glengarry durant la rébellion en Irlande. Son Altesse royale le commandant en chef l'a gracieusement reconnu lui-même. Son influence sur les hommes est très grande et j'ai toute raison de croire que le corps de troupes, par ses efforts, sera sous peu complété et deviendra par la suite une pépinière de soldats d'où l'armée pourra tirer d'excellentes recrues.

Je suis, etc., etc.
ISAAC BROCK,
Colonel commandant.

Nº 4.—LORD CASTLEREAGH (PAR SECRÉTAIRE) AU COLONEL BROCK.

(Archives, série C, vol. 795, p. 69.)

DOWNING STREET, 25 avril 1807.

Monsieur,—J'ai reçu instruction de lord Castlereagh de vous faire savoir en réponse à votre lettre du 12 février adressée à M. le secrétaire Wyndham qu'après avoir mûrement réfléchi, il a paru à Sa Seigneurie que différents efforts similaires à ceux faits par le lieutenant, colonel McDonald avaient été tentés auprès du gouvernement de Sa Majesté, mais on n'en est pas venu à la conclusion de les adopter pour la raison que toute tentative de cette nature échoue généralement et qu'en ce moment la milice canadienne, bien qu'elle ait fait depuis trois ans des efforts pour se compléter, n'accuse que 124 hommes par son dernier rapport.

Conséquemment, lord Castlereagh dans les circonstances ne croit pas qu'il serait sage de recommander et d'ordonner la levée d'un nouveau corps avant que ceux qui ont été récemment formés soient complétés, mais Sa Seigneurie en même temps désire vivement que les plus grands efforts soient faits pour parfaire ceux qui sont déjà établis. Si leurs cadres étaient remplis, ce serait une recommandation auprès de Sa Majesté pour l'engager à faire de nouveaux efforts dans le sens du projet main-

tenant préconisé par le lieutenant-colonel McDonald.

Je suis, etc., etc.,

CHARLES HOWARD.

N° 5.—LE "LEOPARD" ET LE "CHESAPEAKE".

(Archives, série C, vol. 673, p. 105a.)

Rapport publié par le Courier de Londres, le 6 août 1807.

Nous avons reçu des papiers d'Halifax, en date du 14, contenant un compte rendu des événements auxquels la frégate Chesapeake a été mêlée. Le capitaine Humphreys paraît s'être conduit dans toute cette affaire avec un grand sens. Dans une lettre écrite de sa main, il envoya premièrement l'ordre de l'amiral Berkeley à bord de la frégate Chesapeake. Il disait dans cette lettre qu'il espérait que cet ordre serait exécuté de la manière la rlus pacifique. Le commodore Barron dit qu'il avait reçu de son gouvernement les ordres les plus positifs de ne permettre à aucun étranger l'inspection de ses navires, mais qu'il écrirait au capitaine Humphreys, ce qu'il fit, pour lui donner l'assurance qu'il n'avait aucun déserteur à bord. Comme le capitaine Humphreys savait qu'il en avait, il s'avança près du Chesapeake et lui ordonna par trois fois d'obéir à l'ordre de l'amiral Berkeley. L'Américain fit semblant de ne pas comprendre ce que lui disait le capitaine Humphreys. Le Leopard lui lança une première décharge dans sa proue et une deuxième une minute après, et alors, comme aucune réponse satisfaisante n'était donnée, le feu du Léopard fut dirigé sur le Chesapeake avec les canons du premier rang d'abord, puis une bordée suivit de près, mais l'attaque fut d'abord dirigée sur la mâture. Le commodore Barron fit baisser pavillon et des ordres